

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

**Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2018**

DATE DE CONVOCATION :	07.12.2018	L'an deux mille dix-huit, <b>Le quatorze décembre à vingt heures,</b>
DATE D'AFFICHAGE :	07.12.2018	Le Conseil Municipal, léggalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS		<b>Etaient Présents :</b> AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, CADE Jean-Claude, COLLET Céline, DAUNAY Loïc, LEBORGNE Régine, MENIER Mireille et ROBISSOUT Josiane.
EN EXERCICE	15	
PRÉSENTS	10	<b>Excusés :</b> GUILLOTIN Sylvie (procuration à BREHINIER Henri), LA DROITTE Paul (procuration à ROBISSOUT Josiane), LETORT Bernard (procuration à CADE Jean-Claude), NEUTE Françoise (procuration à DAUNAY Loïc) et BROCHARD Gwénaëlle.
VOTANTS	14	<b>Secrétaire de séance :</b> COLLET Céline

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il est possible d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : Convention liaison douce Plancoët St Lormel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Accepte d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : Convention liaison douce Plancoët St Lormel

**Procès-verbal réunion du 23 novembre 2018**

---

Approuvé à l'unanimité.

**Compte rendu des réunions Dinan Agglomération**

---

Les différents sujets suivants ont été abordés :

- Devenir de Dinan Habitat : Dinan Habitat et Neotoa (Ille-et-Vilaine) devraient fusionner pour atteindre le seuil exigé de 12 000 logements sociaux.
- Réseau Bus DINAMO : les communes desservies sont Dinan, Lanvallay, Quévert, Taden.
- Réflexion en cours sur le transport des marchandises avec deux plateformes logistiques à l'étude sur Dinan et Plancoët.
- Une étude de financement est en cours pour le réseau ferroviaire.
- Déviation Plancoët : L'étude du projet est estimée à 1 million d'euros. Le montant des travaux est estimé entre 10 et 15 millions d'euros.
- Développement du très haut débit : la phase 2 commence et doit se poursuivre jusqu'en 2023. Cette phase 2 concerne St Lormel.
- PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) : Deux réunions ont eu lieu les 29 novembre et 3 décembre 2018. Le PLUi sera arrêté le 25 mars 2019. Une enquête publique devrait avoir lieu sur les différents secteurs sur une période entre le 15 aout et fin septembre.  
Une réunion publique pour pouvoir échanger sur les grandes lignes du règlement est prévue le 29 janvier 2019 à 19h à la salle Kreuzau de Plancoët.
- Commission voirie : Une réunion de secteur a eu lieu le 28 novembre 2018. Les travaux de voirie repérés seront effectués en 2019 par Dinan Agglomération.
- Zone artisanale : Une rencontre a eu lieu le 11 décembre 2018 pour définir les périmètres avec Dinan Agglomération. Les points suivants ont été abordés : éclairage, signalétique, voirie, reprise de l'emprunt.

- Débat d'orientation budgétaire de Dinan Agglomération : une réunion a eu lieu le 12 décembre 2018.

## **Liaison douce Planoët – St Lormel**

---

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion sur la création d'une voie douce reliant Planoët à la route du Petit Trait a eu lieu à Planoët le 5 décembre 2018.

La voie concerne la commune au niveau de la laiterie, route de Dinard.

Cette future liaison a pour but de favoriser et sécuriser les déplacements piétonniers et cyclables.

Sur cette voie, la présence d'une jambe de force d'un poteau France Télécom gênerait la création de la liaison.

Monsieur le Maire de Planoët demande à la commune de St Lormel de délibérer sur l'autorisation de création de cette liaison sur St Lormel ainsi que la signature de conventions avec la commune de Planoët, le département et le SDE (retrait de la jambe de force). Il évoque également une future participation financière à ce projet.

Monsieur le Maire invite les conseillers à se prononcer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Donne son accord pour la création d'une liaison douce route de Dinard reliant Planoët à la route du Petit Trait.**
- **Autorise Mr le Maire à signer les conventions avec Planoët, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et le Syndicat Départemental d'Energie.**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur une participation financière de la commune pour ce projet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix contre et 2 abstentions (Jean-Claude CADE et Bernard LETORT) :**

- **Se prononce contre une participation financière de la commune pour ce projet.**

## **Plateau multisports**

---

Il est rappelé qu'une réunion de travail sur le sujet a eu lieu le 6 décembre 2018 afin de présenter l'ensemble du projet aux conseillers municipaux.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 voix pour, 4 abstentions (Mireille MEUNIER, Loïc DAUNAY, Jean-Claude CADE et Louis AILLET) et 1 voix contre (Bernard LETORT) :**

- **Confirme le nouveau projet à réaliser avec un sol en résine et sur un emplacement à côté du terrain de tennis existant.**

- Surface enrobé**

Une consultation des entreprises Even, Eurovia et Colas TP s'est déroulée en octobre – novembre 2018. La mise en place de cette plateforme comprend :

- L'aménagement des abords Ouest et Nord du terrain de tennis
- L'évacuation des eaux pluviales
- La construction de la voie d'accès et de la plateforme

Suite à la prise de contact avec les entreprises, des devis ont été reçus en mairie.

- Eurovia : 26 489.50 € HT soit 31 787.40 € TTC
- Colas TP : 37 642.00 € HT soit 45 170.40 € TTC
- Even : 43 271.50 € HT soit 51 925.80 € TTC

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et 2 abstentions (Loïc DAUNAY et Bernard LETORT) :**

- **Décide de retenir le devis d'Eurovia pour un montant de 26 489.50 € HT soit 31 787.40 € TTC**
- **Demande que les travaux soient réalisés pour mars /avril 2019**
- **Décide d'inscrire ce montant en restes à réaliser 2018**

- **Plateau multisports : analyse des offres**

Henri BREHINIER rappelle le projet : lors du conseil municipal du 27 avril 2018, il a été décidé de lancer une procédure adaptée pour la fourniture et la pose d'un équipement multisports en lieu et place du terrain de tennis.

Une consultation a été lancée le 6 juin 2018 où cinq fournisseurs ont répondu à savoir : SDU, AGORESPACE, RECRE'ACTION, CAMMA SPORTS et SPORT et NATURE.

La date limite de remise des plis avait été fixée au 2 juillet à 12h.

La commission appel d'offres - marché à procédure adaptée a procédé à l'ouverture des plis le 3 juillet à 10h et le 11 juillet à 10h.

Il avait été présenté à l'ensemble des conseillers les caractéristiques de l'équipement qui avaient estimé qu'il était dommage de réaliser ce plateau sur le terrain de tennis qui aurait supprimé cette activité accessible sur la commune. Le conseil se posait également plusieurs questions sur l'entretien du revêtement en gazon synthétique et son coût.

Le conseil municipal avait demandé à reporter sa décision afin de revoir le marché notamment au sujet du revêtement choisi et de l'emplacement de l'équipement.

Suite à cette position, la commission bâtiments communaux s'est réunie le 31 juillet 2018 afin de définir les orientations d'une nouvelle consultation. Elle s'est portée sur un sol en résine (avec une variante en enrobé brut) et sur un emplacement à côté du terrain de tennis existant. Par ailleurs, la commission demandait à recevoir des devis d'enrobé afin de prévoir un aménagement total de l'espace. Il a été souhaité de demander en option un sol amortissant, une structure jeux pour enfants et un banc afin de projeter une aire de jeux aux abords.

Une consultation a été lancée le 7 septembre 2018.

Trois fournisseurs ont répondu à savoir : Recreation, Sport et Nature et SDU.

La date limite de remise des plis a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2018 - 12 heures - à la Mairie de SAINT-LORMEL.

La commission appel d'offres marché à procédure adaptée a procédé à l'ouverture des plis le 4 octobre 2018 à 15H.

La commission d'Appel d'Offres choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères d'attribution pondérés suivants :

Critères d'attribution	Coefficient
Valeur financière	50%

Valeur technique :	40%
Délai	10%

La synthèse de l'analyse des offres (version résine) effectuée selon les critères et le système de notation figurant dans le Règlement de Consultation aboutie au résultat suivant :

Fournisseur	1 - RECREACTION	2 - SPORT ET NATURE	3 - SDU
Note technique pondérée	12.4	31.2	31.6
Note financière pondérée	38.52	50	49.9
Note délai pondérée	5	5	10
Total	55.92	86.2	91.5
<b>Rang</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

**Synthèse (variante enrobé brut)**

Fournisseur	1 - RECREACTION	2 - SPORT ET NATURE	3 - SDU
Note technique pondérée	12.4	31.2	31.6
Note financière pondérée	36.13	50	47.22
Note délai pondérée	5	5	10
Total	53.53	86.2	88.82
<b>Rang</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Après classement des offres, l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre de SDU (Sport Développement Urbain) pour un montant total de : 48 308.71 € TTC avec sol en résine et 40 532.71 € avec sol enrobé brut.

Suite à l'analyse de l'offre, la commission se porte sur le projet avec le revêtement en résine.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 11 voix pour et 3 abstentions (Louis AILLET, Loïc DAUNAY et Bernard LETORT) :**

- **Décide de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres – mapa en validant l'offre de la société SDU pour un montant de 48 308.71 € TTC.**
- **Demande que les travaux soient réalisés pour mars / avril 2019**
- **Décide d'inscrire ce montant en restes à réaliser 2018.**

### **Achat d'un garde-corps**

---

Afin de garantir la sécurité de l'accès au bâtiment de la mairie, il a été demandé des devis de réalisation d'un garde-corps en métal sur l'escalier de l'ancien foyer des jeunes devenu salle de pause et salle archives.

Deux entreprises ont répondu à notre sollicitation :

Entreprise Letaconnoux (fabrication et pose, montant et main courante tube rectangle, galvanisation, thermo laquage) : 3 774 € HT soit 4 528.80 € TTC.

Entreprise AZ métal (fabrication et pose, montant et main courante tube rond, galvanisation, thermo laquage) : 2 800 € HT soit 3 360 € TTC.

Le démontage de l'ancien garde-corps sera effectué par les services techniques.

Henri BREHINIER demande l'avis du conseil.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte la proposition de l'Entreprise AZ métal pour un montant de 2 800 € HT soit 3 360 € TTC**

### **Achat d'un lave-vaisselle**

---

Henri BREHINIER rappelle que le lave-vaisselle de la salle polyvalente présente un état vétuste et des anomalies.

Suite à ce constat, plusieurs entreprises ont été contactées afin de proposer une solution de changement.

Il a été préconisé pour ce type de salle, un lave-vaisselle à capot (plutôt que frontal) avec une ligne de laverie (table d'entrée avec vide déchets et bac inox avec douchette, lave-vaisselle et table de glissement).

Entreprise kerfroid (Dinan) : 5 151.13 € HT soit 6 181.36 € TTC

Entreprise thermifroid (Pleslin trigavou) : 4 970 € HT soit 5 964 € TTC

Entreprise igc22 (Trégueux) : 5 600.94 € HT soit 6 721.13 € TTC

Henri BREHINIER demande l'avis au conseil.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte la proposition de l'Entreprise Thermifroid pour un montant de 4 970 € HT soit 5 964 € TTC**

### **Tarifs communaux 2019**

---

Il est proposé d'étudier les différents tarifs des services communaux pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Location de la salle des fêtes

**Tarifs applicables 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

Durée Location		Journée (9h/21h) semaine	Week-end Ven 14h au dim 21h	½ journée (3h)*
Particuliers	Commune	150 €	270 €	50 €
	Hors Commune	250 €	380 €	70 €
Associations	Commune	<i>3 gratuités le week-end A partir de la 4<sup>ème</sup> location : 100 € / location - 15€ chauffage</i>		
	Hors Commune	150 €	270 €	50 €
Location post-obsèques	50 € vaisselle comprise (location de 3h, selon disponibilité)			
Cérémonie civile funéraire	gratuité			
Chauffage	15 €	50 €	15 €	
Heures de ménage suppl.	25 € / heure	25 € / heure	25 € / heure	
Forfait repas chaud (utilisation four)	10 €	30 €	/	

- Couverts : **0.60 €** par personne
- Lave-vaisselle : **30 € (forfait unique)**
- Sonorisation : **30 €**
- Caution : **400 €**

\* en semaine, sur le créneau horaire de 9h à 23h.

La recette de 2018 est de 4 129.80 €.

En 2017, elle était de 5 976.44 €

En 2016, elle était de 5656.30€ et en 2015 de 5390.13€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Décide de ne pas modifier les tarifs

- Concessions cimetière

Les tarifs appliqués en 2018 sont les suivants :

**Concessions traditionnelles**

Type concession	simple	double
15 ANS	40 €	80 €
30 ANS	80 €	160 €
50 ANS	150 €	300 €

**Concessions Columbarium**

5 ANS	100 €
10 ANS	200 €
15 ANS	300 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Décide de ne pas modifier les tarifs

- Location des tables et du préau

- Tables et bancs

Le tarif appliqué en 2018 est le suivant : 5 € par table avec 2 bancs et 135 € de caution. Le paiement s'effectue à la réservation. La location est réservée aux habitants de St Lormel. Elle est gratuite pour les associations

communales et pour les repas des différents quartiers de la commune. Les associations communales restent prioritaires.

○ Préau

Le tarif appliqué en 2018 est le suivant : 50 € pour 24h (manifestation privée) et 135 € de caution. La location est réservée aux habitants de la commune. Elle est gratuite pour les associations communales, pour les repas des différents quartiers de la commune et pour les associations hors communes sous réserve du versement de la caution. Les associations communales restent prioritaires.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Décide de ne pas modifier les tarifs**
- Photocopie / fax

Les tarifs appliqués en 2018 sont les suivants :

Photocopie A4 Réception de fax	Photocopie A4 RV	Photocopie A3	Photocopie A3 RV	Envoi de fax
0.20 €	0.30 €	0.40 €	0.60 €	0.50 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Décide de ne pas modifier les tarifs**

**Admission en non-valeur**

---

Le Trésor Public nous a transmis les états des demandes d'admission en non-valeur d'un montant de 2 661.70 € sur le budget communal. Par conséquent, le comptable nous demande d'éteindre les créances suivantes :

- Titre 91-2010 pour un montant de 16.50 €
- Titre 345-2010 pour un montant de 35.75 €
- Titre 452-2010 pour un montant de 7.00 €
- Titre 170-2010 pour un montant de 37.75 €
- Titre 582-2011 pour un montant de 24.75 €
- Titre 464-2011 pour un montant de 19.25 €
- Titre 372-2011 pour un montant de 13.75 €
- Titre 273-2011 pour un montant de 13.75 €
- Titre 186-2011 pour un montant de 13.75 €
- Titre 258-2010 pour un montant de 24.75 €
- Titre 534-2010 pour un montant de 950.00 €
- Titres budget assainissement pour un montant total de 1 504.70 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte d'admettre en non-valeur les créances énoncées ci-dessus d'un montant de 2 661.70 € sur le budget communal.**

**Décisions modificatives n°3**

---

Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à quelques décisions modificatives du budget communal 2018 afin de réajuster certaines dépenses lors du vote du budget primitif 2018.

**Investissement**

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| Dépenses art. 2313-90 : | - 6 000 €   |
| Dépenses art. 2313 :    | + 11 000 € (pose de fenêtres de toit salle archives et garde-corps) |
| Dépenses art. 2312-96 : | + 1 000 € (plateau multisports)                                     |

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **vote les décisions modificatives, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.**

#### **Informations diverses**

---

- Repas noël école  
Il aura lieu le vendredi 21 décembre à 12h à Créhen. Chantal BOUAN, Régine LEBORGNE et Josiane ROBISSOUT participeront au repas.
- Petit train de Noel  
Tous les enfants de l'école ont pu faire un tour dans le jardin de Daniel Perrin.
- Panneaux camping  
Les panneaux publicitaires du camping sont à renouveler. Une proposition de visuel a été validé en conseil. Un panneau (aux vergers) est à changer complètement. Les autres panneaux du bourg restent en place, il n'y aura qu'à changer le visuel. L'entreprise Fanik nous a adressé un devis pour un montant total de 1 136.40 € TTC. Le conseil donne un avis favorable.
- Maison assistantes maternelles  
Deux assistantes maternelles de Créhen souhaitent se lancer dans ce projet. Une rencontre a eu lieu avec Sylvie GUILLOTIN et Josiane ROBISSOUT. Un courrier est lu en séance.
- Salle des archives  
Les travaux de changement des ouvertures ont été effectués et le reste du chantier est en cours. Les agents techniques ont monté une cloison intérieure et fait l'habillage.
- La rencontre annoncée avec Mr Bernard LETORT a eu lieu et sur le terrain. Un état des lieux des créneaux de croisements sur la route St Lormel - St Potan a été réalisé.
- Les travaux des toilettes publiques sont en cours.
- Station les costières – Armorique Habitat  
Un procès-verbal d'intervention fait état d'une cloison cassée dans la station d'épuration. La station sera changée au premier trimestre 2019.
- Les entretiens professionnels de fin d'année des agents ont été effectués.
- Réunion conseillers départementaux  
Une réunion a eu lieu le 7 décembre à Planoët. Le financement de la déviation a été confirmé.
- Fermeture de la mairie  
Pendant les vacances de noël, du 24 au 29 décembre 2018, la mairie sera ouverte les matins de 9h à 12h mais exceptionnellement fermée le jeudi 27 décembre de 17h à 19h.
- Services administratifs  
Suite au départ de la secrétaire de mairie, les services administratifs ont été réorganisés et une embauche a été effectuée en qualité de contractuel dans un 1er temps.
- L'épave de voiture a été retirée sur la sortie nord de St Lormel.
- Terrains rue des prévayes  
Des propositions d'achat sont attendues.
- Pot noël du personnel

Il aura lieu le lundi 17 décembre à 19h à la salle polyvalente.

- Le syndicat intercommunal des transports scolaires sera dissout fin juillet 2019 avec reprise par Dinan Agglomération en août 2019.
- Les vœux du maire auront lieu le samedi 12 janvier à 18h à la salle polyvalente.

### Questions diverses

---

Chantal BOUAN s'interroge sur l'éclairage prévu au niveau de la maison de Mr DUBREUIL aux Roseraies. Un éclairage basse consommation ne sera pas efficace.

Il est répondu qu'un élagage est nécessaire au niveau des arbres et qu'il est nécessaire effectivement de repenser un éclairage jusqu'à la limite de Plancoët.

Prochain conseil municipal : vendredi 25 janvier 2019 à 20h.

La séance est levée à 22h38.

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN <i>Absente</i>	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal	CADE Jean-Claude	BROCHARD Gwenaëlle <i>Absente</i>
COLLET Céline	DAUNAY Loïc	LA DROITTE Paul <i>Absent</i>	LEBORGNE Régine	LETORT Bernard <i>Absent</i>	MENIER Mireille	NEUTE Françoise <i>Absente</i>	